



13 juin 2016

Communiqué de presse

Projet de LGV Bretagne – Pays de la Loire et de virgule de Sablé sur Sarthe : le planning est tenu

Comité de suivi du 10 juin 2016 à Rennes

Le comité de suivi du projet de ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire (LGV BPL) s'est réuni ce vendredi 10 juin 2016 à la préfecture de la région Bretagne, sous la coprésidence du préfet de la région Bretagne, coordonnateur du projet, et du représentant du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en présence des préfets concernés, des élus des collectivités financeurs du projet (Régions Bretagne et Pays de la Loire, Départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, Rennes Métropole et Pays de Saint-Malo) et des responsables de SNCF Réseau, en y associant Eiffage Rail Express (ERE).

L'avancement des travaux est conforme à l'objectif du 15 mai 2017

Après les travaux de génie civil terminés fin 2014, les poses de voies réalisées en 2015, l'année 2016 va consacrer la fin des travaux à l'été.

Sur les huit raccordements de la ligne nouvelle au réseau existant, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau, sept sont d'ores et déjà en service.

La ligne terminée à l'été 2016, commencera alors pendant près de 10 mois une phase intensive d'essais de toutes natures complétée par la formation des conducteurs de TGV et TER. Les trains d'essais sont réservés et ils circuleront à compter de mi-octobre 2016. Le planning de formation des 500 conducteurs qui doivent être opérationnels à la mise en service est arrêté. De nombreux experts sont mobilisés pour élaborer d'ici fin 2016 le dossier de sécurité devant permettre l'obtention de l'Autorisation de Mise en Exploitation Commerciale délivrée par l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF).

Les principaux impacts du chantier sur les circulations ferroviaires existantes sont désormais passés. Il restera cependant une étape importante à la mi-octobre 2016 pour la mise en service du poste de commande à distance (PCD) et du raccordement sur la LGV. Les conditions de mise en œuvre feront l'objet d'une communication spécifique.

Les effectifs du chantier se situent désormais à environ 1500 personnes. Un premier bilan montre que les objectifs en termes d'attribution de travaux aux PME et artisans (17 % pour un objectif de 8%) et d'emploi des personnes en difficulté et/ou éloignées de l'emploi (13,7 % pour un objectif de 8%) ont été largement atteints. 500 millions d'euros ont d'ores et déjà été sous-traités aux PME locales, ligériennes et bretonnes.

La mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales est très avancée, tant pour les mares, les boisements que pour les espèces protégées.

Les procédures d'aménagement foncier agricole et forestier sont désormais finalisées et les travaux connexes qui y sont liés sont achevés. 600 hectares sont en cours de rétrocession à la profession agricole.

Les membres du comité soulignent le respect du calendrier et les avancées dans la préparation des phases d'essais, étape-clef avant la mise en service.

Parallèlement, à moins de 1 an de l'échéance de mise en service des deux LGV BPL et SEA (Tours - Bordeaux), le catalogue des sillons ferroviaires est stabilisé depuis décembre 2015 en concertation avec les acteurs concernés ; la grille horaire et les dessertes 2017, qui verront une refonte complète des services sur un tiers du territoire national, seront définitivement arrêtées en septembre 2016.

L'observatoire de l'environnement et socio-économique est entré dans une phase active de production. Un colloque sur les enjeux environnementaux, se tiendra le 23 septembre 2016 en complément du colloque de l'an dernier sur les retombées socio-économiques.

La réunion a également permis de réunir le comité de suivi du projet de liaison rapide Rennes – Laval – Angers dite « **Virgule de Sablé-sur-Sarthe** », comprenant ses financeurs, l'État, SNCF Réseau, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, le Département de la Mayenne, Laval Agglomération et Angers Loire Métropole. Ce projet, d'un montant de 36,3 M€, consiste en la réalisation d'une liaison de 3,6 km entre la ligne principale Le Mans Rennes et le barreau de Sablé-sur-Sarthe. Ce projet fait désormais, pour sa réalisation, partie intégrante du projet de LGV et suit le même calendrier.

D'une longueur de 214 km entre Le Mans et Rennes pour un coût prévisionnel de 3 400 M€ courants, le projet de LGV Bretagne-Pays de la Loire est le prolongement, en direction de la Bretagne et des Pays de la Loire, de la LGV Atlantique mise en service en 1989.

Cette ligne nouvelle, circulaire à 320 km/h, permettra notamment de gagner 37 minutes sur les liaisons entre Paris et Rennes et, au-delà, pour l'ensemble de la Bretagne occidentale jusqu'à Saint-Malo, Brest et Quimper, ainsi que des gains de temps de parcours pour les Ligériens allant jusqu'à 20 minutes pour Laval. Elle apportera ainsi une contribution majeure à la réduction, à terme, du temps de parcours entre Paris et Brest ou Quimper. La virgule de Sablé permettra, quant à elle, un gain de temps très significatif sur des trajets tels que Rennes-Laval-Angers et Laval-Nantes.

La LGV Bretagne-Pays de la Loire constitue, avec l'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper, le projet "Bretagne à Grande Vitesse", qui vise à mettre à terme Brest et Quimper à 3 heures de Paris.



**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

[@Prefet44](#)

